



HAL
open science

Les problématiques de la qualité dans l agro-alimentaire : bilan et perspectives

Sandrine Barrey, Egizio Valceschini

► To cite this version:

Sandrine Barrey, Egizio Valceschini. Les problématiques de la qualité dans l agro-alimentaire : bilan et perspectives. GDR Economie and Sociologie “ les Marchés Agroalimentaires ”, Mar 2006, Montpellier, France. hal-02750961

HAL Id: hal-02750961

<https://hal.inrae.fr/hal-02750961>

Submitted on 3 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les problématiques de la qualité dans l'agro-alimentaire : bilan et perspectives

Quality in Agrofood Markets: results and Research for the Future

Barrey, Sandrine (1) ; Valceschini Egizio (2)

(1) Certop (Centre d'Etude et de Recherche Travail Organisation Pouvoir), Université Toulouse 2, Maison de la Recherche, 5 allée Antonio Machado, 31058 Toulouse Cedex 9, France, barrey@univ-tlse2.fr

(2) Inra-Darese (Direction de l'Action Régionale, de l'Enseignement Supérieur et de l'Europe, 147 rue de l'Université, 75007 Paris, France, egizio.valceschini@paris.inra.fr

Résumé

Les recherches sur la qualité des produits reposent sur l'hypothèse d'une « économie de la qualité » soumise à l'incertitude. Pour les acteurs du marché, la qualité des produits est une donnée incertaine et, pour soutenir les transactions, ils construisent des dispositifs de connaissance sur les produits ou sur les producteurs. Cette problématique est particulièrement adaptée aux marchés agroalimentaires. Cet article dresse d'abord un panorama des travaux menés dans le cadre de cette « économie de la qualité ». Il propose ensuite les nouvelles perspectives de recherche qui se dégagent avec l'émergence de la santé comme nouvelle norme de qualité alimentaire. Les aliments ne sont plus seulement des produits incertains, ils sont avant tout des produits controversés, mis au centre des débats publics.

Mots-clés : alimentation, consommateur, filière, incertitude, information, normalisation, qualification, régulation, risque, santé

Abstract

Research on quality products is based on the hypothesis that market stakeholders have to deal with uncertainty. In order to make exchanges and control quality they have to elaborate common knowledge about products or

about producers. This matter is especially relevant for agrifood markets. This article first aims to drawing an overview of research on quality. Then it addresses new ways of research related to the raising of health among agrofood safety standards. Food products are no longer uncertain, they also are controverted an publicly debated.

Keywords : agrofood chain, consumer, food, uncertainty, information, qualification, regulation, risk, standardisation, health

Introduction

Depuis une quinzaine d'années, la thématique de la qualité a vu se développer de nombreuses recherches dans les diverses disciplines des sciences sociales et des sciences humaines, sans oublier l'histoire et le domaine du droit. Ces recherches ont nourri et balisé les travaux réalisés sur la qualité des produits agroalimentaires, notamment à l'Inra.

Au-delà des différences d'approche, c'est autour de l'hypothèse d'une « économie de la qualité » initiée par le sociologue L. Karpik (1989), que convergent ces travaux : la qualité des produits est une donnée incertaine pour les acteurs concernés par leur production, par leur commercialisation ou leur achat. Il formule cette hypothèse¹ en s'appuyant sur les travaux pionniers des économistes qui mettent au cœur de leur modèle le problème de l'asymétrie d'information sur la qualité des produits échangés (Akerlof, 1970). Sur les marchés où certaines qualités des biens sont opaques, il faut porter l'attention sur les dispositifs qui fournissent de la connaissance sur les produits ou les producteurs pour soutenir les transactions.

Cette problématique a trouvé dans le domaine agroalimentaire un terrain d'exploration propice. Le problème n'est pas seulement d'expliquer comment les marchés agroalimentaires fonctionnent, mais surtout comment les modes de gestion ou de régulation des marchés se transforment au regard d'activités économiques aux prises avec une dynamique qualitative (Nicolas & Valceschini ed., 1995). Cette expression exprime ici la transformation profonde des règles, individuelles et collectives, qui configurent les marchés. Dans les années 1980-1990, « l'économie de la qualité » prend corps dans un contexte de saturation des marchés, de libéralisation des échanges internationaux, d'intensification de la concurrence, de différenciation des produits, de crises de sécurité sanitaire récurrentes, de conception de nouveaux instruments d'intervention publique.

Cette contribution tente de dresser un panorama raisonné des travaux menés dans le cadre d'une « économie de la qualité ». Sans viser l'exhaustivité, elle cherche à souligner les principales

¹ Pour valider cette hypothèse, L. Karpik propose un programme de recherche pour l'étude des marchés concrets, fondé sur l'action. Ses premiers travaux s'intéressent au marché des avocats. Ses travaux ultérieurs définissent différents types de dispositifs participant à la coordination marchande ; ils sont rassemblés dans (Karpik, 2007).

problématiques, puis à montrer que des perspectives nouvelles de recherche se dégagent autour du lien entre qualité de l'alimentation et santé.

1. L'économie de la qualité

Dans « l'environnement classique » du modèle de concurrence, utilité et qualité se confondent. Sur un marché parfait, chaque bien aurait une description objective, mesurable et acceptée par tous et chaque agent connaîtrait exactement le type de marchandise achetée/vendue. La qualité des biens ne fait pas ici l'objet de contestation entre agents, ils en ont tous la même représentation et la même définition. Par ailleurs, les acheteurs indifférents à l'identité du producteur ou du vendeur ne peuvent pas se différencier à partir de la qualité des biens.

Comment fonctionne un mécanisme concurrentiel lorsque cet environnement classique fait défaut ? Les voies de recherche privilégiées par les économistes² ont d'une part concerné l'exploration de situations à risque où l'information est asymétrique et d'autre part l'analyse de situations monopolistiques fondées sur les stratégies de différenciation des produits. D'un côté, la théorie des contrats complets, instrumentée par la théorie des jeux, a offert à la micro économie des outils d'analyse puissants à partir de la modélisation première d'Akerlof ; d'un autre côté, ce sont les travaux de Chamberlain puis de Lancaster qui ont été des points d'appui encore valides aujourd'hui.

Un autre point de vue fait valoir qu'un accord marchand qui s'exprime sur un marché dans la formation d'un prix d'équilibre, n'est pas possible sans un système commun préalable (une « convention constitutive ») de définition des marchandises (Orléan, 1991). Ou encore, dès que l'on considère que l'échange porte sur « *des choses matérielles ou immatérielles* » (Hatchuel, 1995) qui ne sont jamais définitivement stabilisées (Callon & al., 2000), il faut faire avec l'incertitude et l'incomplétude des contrats plutôt qu'avec un risque probabilisable. Il faut aussi tenir compte des limites cognitives des acteurs économiques, de leur rationalité procédurale plutôt que substantielle. S'ouvrent alors de nouveaux champs de recherche sur la qualification des produits, les formes de coordination, la diversité des institutions de marché et l'intervention de l'Etat.

1.1. La qualification des personnes sur les marchés du travail

La qualité sur le marché du travail a été, pour les économistes et les sociologues, une première source d'inspiration : sur ce marché, la main d'œuvre n'est pas homogène, les travailleurs se différenciant par leur(s) qualification(s). C. Musselin et C. Paradeise (2002) ont rappelé que l'étude de la qualification pouvait désigner deux ordres de réalité : l'état de ce qui est qualifié (les qualités acquises, intrinsèques d'un travailleur) ; les processus qui conduisent à qualifier un être (par exemple un travailleur) ou un dispositif (par exemple un poste de travail).

² Cf. Coestier et Marette (2004).

Dans cet esprit, au début des années 1980, les nomenclatures socioprofessionnelles seront directement prises comme objet d'analyse pour montrer que la qualification est aussi le produit du système des relations professionnelles³. Ces travaux qui préfigurent les approches conventionnalistes, ont tout autant cherché à rendre compte de la qualification sur les marchés du travail que de celle qui opère sur les marchés de produits. Ce rapprochement a représenté une véritable innovation conceptuelle, bien illustrée dans le domaine agroalimentaire par le travail original sur « *le camembert normand ou normé* » (Boisard & Letablier, 1987) : les produits tout comme les travailleurs qui concourent à les produire, ne sont pas des entités homogènes. Ils résultent les uns comme les autres de procédures complexes de catégorisation, de classification et/ou d'attribution de qualité(s), par des acteurs, des organisations et des institutions soutenant les régulations économiques.

Dans cette veine, les travaux de B. Sylvander et de G. Allaire sur les transformations de l'agriculture (Allaire & Boyer, 1995), portent l'ambition d'un programme conventionnaliste (et régulationniste pour le second). Ils prennent comme objet d'analyse aussi bien les qualifications des produits au sein des filières agricoles (les conventions et labels de qualité), que les qualifications sur les marchés du travail⁴ et les dispositifs institutionnels de régulation de la qualité.

1.2. La qualification des produits et la qualification des offreurs

Dès qu'on ne considère plus les produits comme des ensembles stables (les « biens » de la théorie économique), mais comme des ensembles qui se forment et se modifient tout au long du processus qui va de la sphère de la production jusqu'au moment de leur consommation, faire leur histoire éclaire les dynamiques d'innovation et d'échange (Stanziani dir., 2003). Cette idée que la qualité se construit avec la circulation des produits, a été largement développée par les sociologues, souvent associés à des technologues, à des géographes ou à des ethnologues⁵, pour reconstituer « l'histoire » du produit au sens des processus techniques et sociaux qui soutiennent leur élaboration. En la matière, la contribution collective des chercheurs de l'INRA est importante⁶, en particulier concernant la compréhension de la qualification des produits de terroir ou d'origine, des produits sous signes officiels de qualité (AOC, Label rouge, Agriculture biologique, ...). Les travaux sur le « Brocciu Corse » sont ici emblématiques (De Sainte-Marie & al., 1995).

Le passage d'une problématique de la « qualité » à celle de la « qualification », permet de rendre compte des divers processus qui conduisent à qualifier (Callon & al., op. cit.). De nombreux travaux en sociologie économique se sont attachés à suivre la vie d'un produit depuis

³ Citons notamment Desrosières et Thévenot (1988).

⁴ Signalons que, sans s'inscrire dans ce paradigme, J.P. Huiban (1995) teste, sur la base d'une modélisation économétrique, le lien généralement affirmé entre la qualité du facteur travail et celle du niveau de productivité.

⁵ Cf. Bérard et Marchenay (2004).

⁶ Voir : *Etudes et Recherches* (2001) ; Lagrange et Valceschini ed. (2000) ; Sylvander & al. (2000) ; Béranger & Valceschini coord. (1999) ; Casabianca & Valceschini coord. (1996).

sa conception jusqu'à sa mise en marché, faisant émerger les actes d'attribution de qualités par des collectifs très hétérogènes, constitués de personnes mais impliquant aussi des outils, des procédures et de lourds investissements dans des épreuves (Thévenot, 1986 ; Eymard-Duvernay, 1986 ; Dubuisson-Quellier & Neuville dir., 2003).

Ce travail collectif sur les qualités des produits, implique souvent des acteurs aux intérêts multiples et rarement convergents (Dubuisson-Quellier & al., op. cit. ; Barrey & al., 2000). Plus encore, les débats qui s'exercent autour de la qualification des produits prennent place de plus en plus dans des espaces publics relativement ouverts (Callon & al., op.cit). La qualification des produits n'est plus le monopole des acteurs des filières s'appuyant sur des avis d'experts : ces derniers doivent composer avec l'ensemble des acteurs concernés par les marchés en discussion (pouvoirs publics ; associations de consommateurs et de citoyens ; scientifiques ; etc.). Ces controverses viennent ainsi relativiser davantage toute l'emprise individuelle et collective des professionnels de l'offre, qui, dans leur rapport à des marchés toujours incertains et impossibles à totalement maîtriser, doivent sans arrêt expérimenter, réinventer et éprouver leurs dispositifs et leurs compétences (Barrey & al., op.cit. ; Barrey, 2004).

Pointant les médiations marchandes qui travaillent à mettre en lien ces acteurs, ces recherches permettent de « désagréger » la figure hypothétique, abstraite et prédéterminée de « l'offre », en mettant au jour les actes de qualification nécessaires à produire un ajustement produit-consommateur. Remarquons qu'elles ne décrivent pas les processus à l'œuvre dans la qualification de l'offreur lui-même. Or, à côté de ce travail de médiation sans cesse renouvelé par lequel les produits sont régulièrement qualifiés et requalifiés, il existe aussi un ensemble d'activités visant à faire exister sur le marché l'offreur lui-même, acteur avec lequel les consommateurs sont invités à entrer en relation par-delà les seuls produits que celui-ci conçoit et/ou propose à la vente.

1.3. La qualité dans l'organisation

La diffusion des « démarches qualité⁷ » dans les années 1980 et le développement de la normalisation, sont soutenus par des argumentaires commerciaux (le client est placé au cœur de l'entreprise). Cependant, les sociologues vont d'abord s'intéresser à la mise en place de ces normes dans les organisations. Les études ont principalement porté sur le cas de l'industrie automobile, dans la tradition des premières grandes études empiriques sur le travail dans les usines.

Les approches de sociologie du travail se rassemblent autour de trois grandes questions : comment la qualité modifie-t-elle la division du travail et fait-elle évoluer les modes de coopération ? Quels sont ses effets sur la division des pouvoirs ? Comment l'adhésion des acteurs au management par la qualité est-elle obtenue ?

⁷ La qualité est alors définie par l'Association Française de la Normalisation (AFNOR) comme « l'aptitude d'un produit ou d'un service à satisfaire les besoins des utilisateurs ».

La plupart des débats soulevés par ces travaux oscillent autour des deux paradigmes classiques en sociologie : le travail prescrit vs le travail réel ; domination vs autonomie. Toutefois, une attention plus grande aux écrits de travail engagés dans ces activités (Fraenkel, 2001), permet à certains auteurs de montrer les appuis conventionnels qui embarquent les travailleurs dans le mouvement de la co-écriture et de la coopération, plus proche alors du paradigme de l'économie de la qualité tel qu'il a pu être porté par les approches conventionnalistes.

La prédominance⁸ de la sociologie du travail et de la sociologie de l'organisation dans ce champ d'études⁹, ne fait pas ignorer que l'émergence de la qualité dans le management des organisations est aussi portée par la dynamique de la demande (les « clients », les « consommateurs »). Certains travaux en gestion et en sociologie des marchés, analysent les liens qu'entretient l'organisation (ou l'entreprise) avec son environnement, lorsque ces liens sont mis à l'épreuve de l'économie de la qualité. L'attention des chercheurs s'est portée sur la dynamique des relations partenariales (Neuville, 1998 ; Louppe, 1999) et vers les effets organisationnels produits par une compétition entre firmes régie par l'innovation (Midler, 1993 ; Hatchuel & Weil, 1992). L'apparition de nouveaux modèles organisationnels est étudiée, plus précisément la façon dont est organisée l'innovation. Enfin, la mise au jour des effets de l'économie de la qualité sur les modèles organisationnels, va progressivement se déplacer vers les clients et vers les marchés concrets (Cochoy, 2002).

1.4. Information sur la qualité et organisation des filières et des territoires

Dans l'agro-alimentaire, il est connu que la question de l'information sur les caractéristiques des produits se pose dans des termes très difficiles. Les acheteurs ne sont en mesure de connaître automatiquement ni le niveau de qualité des produits, ni la véracité des informations sur leurs caractéristiques, lesquelles sont, qui plus est, essentiellement des « caractéristiques d'expérience » observables seulement après l'achat et à l'usage (par exemple, la tendreté de la viande), ou des « caractéristiques de croyance » non identifiables même après l'achat – comme par exemple lorsque la composante « sécurité » de la qualité ou la composition nutritionnelle d'un produit est en cause.

Au plan empirique, a été analysée l'efficacité économique comparée des certifications officielles de qualité (AOC, Label rouge, etc.), des marques de fabricant, des marques de distributeurs, etc. En termes de propension à payer, de réassurance et de confiance, quelle est la pertinence de ces signaux pour les consommateurs ? Améliorent-ils la capacité concurrentielle des producteurs ? Comment se partage valeur ajoutée associée à la rente de différenciation ?

⁸ Pour une contribution d'économistes, voir notamment Ravix et Romani dir. (1997).

⁹ Parmi les travaux qui s'inscrivent dans ce champ, citons : Cochoy & De Terssac (1999) ; Mispelblom Beyer (1999) ; Segrestin (1997, 1999) ; Rot (1998).

Plusieurs autres questions sont également traitées qui revêtent des enjeux considérables au sein des instances internationales (OMC¹⁰, *Codex Alimentarius*, etc.) où se négocie la libéralisation des marchés (Valceschini, 1993 ; Valceschini & Mazé, 2000). La réglementation des signaux de qualité et plus largement de l'étiquetage, est-elle réellement utile et efficace ? N'introduit-elle pas des distorsions de concurrence ou des barrières non tarifaires aux échanges ? La référence à l'origine, au territoire ou au mode de production pour qualifier une qualité ou une spécificité, est-elle pertinente ?

De nombreux travaux de modélisation économique ont été réalisés pour analyser comment, dans différentes filières agroalimentaires (vigne/vin, lait/fromage, fruits et légumes, viandes, etc.), les asymétries d'information étaient surmontées par le recours à des signaux de qualité (marques, signes officiels, etc.) et comment ces stratégies de signalisation pouvaient être à l'origine d'un avantage concurrentiel et d'une rente de différenciation (Bergès Sennou & al., 2004 ; Bergès Sennou & Waterson, 2005 ; Hassan & Monier-Dilhane, 2002 ; Marette & al., 1999 ; Bontems & al., 1999). D'autres travaux se sont intéressés aux situations où les signaux endogènes ne réussissent pas efficacement à redistribuer l'information et contenir le risque de sélection adverse auquel sont soumis les consommateurs. Ainsi, la crédibilité des signaux endogènes est mise en cause ou insuffisante, par exemple lorsque les producteurs sont de petite taille par rapport au marché et que les caractéristiques à signaler sont des caractéristiques de confiance – ces cas de figure sont fréquents dans les cultures destinées à une industrie et dans la production de produits « d'origine », régionaux ou fermiers (ici voir en particulier Letablier, 2000).

Les recherches sur ce dernier cas ont été particulièrement nombreuses et diverses¹¹. En effet, dans certains secteurs (vins, fromages, aviculture, etc.), le système de normes alimentaires français est construit sur la référence à l'origine prise au sens large, d'une attention portée à l'activité de production. A propos de ces biens pour lesquels la qualité perçue par les consommateurs passe par une connaissance de l'activité de production, on a proposé le concept de « biens d'origine » (Ruffieux & Valceschini, 1996).

L'objectif de ces travaux est de comprendre la transformation des modes de coordination et de contrôle dans une économie de la qualité (Lagrange & Valceschini ed., op. cit. ; Mormont & Van Huylenbroeck dir., 2001). Les analyses en terme de gouvernance, d'inspiration néo-institutionnaliste, prolongent ou renouvellent les approches contractualistes sur un point essentiel : l'organisation collective n'est plus considérée principalement comme un fait historique ou comme le résultat d'une obligation réglementaire, mais comme une caractéristique économique à expliquer. Dans cette perspective, est mis en avant le problème de la crédibilité pour expliquer les modes de gouvernance des signes de qualité (Sauvée & Valceschini, 2003 ; Raynaud & al., 2005). En revanche, Ph. Perrier-Cornet et B. Sylvander (2000) insistent sur les spécificités liées au territoire ou à la proximité culturelle. De son côté, Torre (2002) se demande si l'action collective localisée des AOC ne les apparente pas à des « clubs ».

¹⁰ Organisation Mondiale du Commerce.

¹¹ Cf. note 6.

Les travaux portant sur les « filières régionales de qualité » ont été précurseurs, complétés ou dépassés ensuite. Ont été multipliées les recherches sur l'organisation de l'approvisionnement des entreprises commerciales ou industrielles, sur les filières d'approvisionnement (« supply chains ») ou encore sur la territorialisation de l'économie de la qualité (Allaire, 2002) en termes de « rente territoriale » (Hirczak & Mollard, 2005) ou de « panier de biens » (Pecqueur, 2001 ; Bérard L. & al., 2006). Se détachant de l'étude des filières de qualité traditionnelles et de la « qualité territoriale », l'analyse s'est étendue aux formes d'organisation nouvelles mises en œuvre par la grande distribution, en cohérence avec leurs innovations commerciales et le développement de leurs marques propres (Mazé, 2002 ; De Fontguyon & al., 2003 ; Codron & al., 2005).

1.5. Risque sur la qualité sanitaire, intervention publique et responsabilité

La qualité sanitaire des aliments au moment des crises sanitaires de 1995-2000, émerge comme un objet nouveau pour le domaine d'études sur les risques¹². Ces situations déplacent la problématique de la qualification des produits vers celle de la qualification des risques.

L'analyse de l'émergence des crises sanitaires, de leur gestion ou encore de la mise à l'épreuve des systèmes d'expertise, remet en cause la distinction classique entre les « risques objectifs » évalués par les experts et les « risques perçus » par les consommateurs. Citons les travaux de J. Besançon et al. (2004), montrant que les crises alimentaires ont peu à voir avec des phénomènes qui s'imposeraient aux acteurs « de l'extérieur », auxquels ils auraient à « faire face ». Ils révèlent, au contraire, le caractère construit et collectif de ces crises ; elles résultent des actions, des interventions et des relations entre des acteurs appartenant à des mondes sociaux et des secteurs d'activité distincts.

Les produits alimentaires ne sont plus seulement considérés comme incertains, ils font aussi l'objet de controverses dans des espaces publics de plus en plus ouverts. Les modèles économiques sont mis à rude épreuve par ces situations où les mécanismes d'autorégulation du marché sont en échec.

Les travaux récents des historiens montrent que cette problématique est au moins aussi ancienne que l'économie marchande (Stanziani, 2005). En effet, en matière de qualité, doivent tenir ensemble deux registres où la convergence entre intérêts individuels et intérêt collectif est loin d'être spontanée : la discipline de la concurrence et la préservation de la santé publique. L'intervention publique est indispensable.

La contribution majeure de P. Lascoumes et P. Le Galès dir. (2005), permet d'observer que l'« instrumentation de l'action publique » pose les problèmes du choix et de l'usage des outils (techniques, moyens d'opérer, dispositifs) qui permettent de matérialiser et d'opérationnaliser

¹² Les travaux se sont essentiellement développés dans le cadre du programme « *Risques Collectifs et Situations de Crise* » du Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) qui a fait suite au programme CNRS du même nom (1994-2004). Pour un bilan des travaux issus de ce programme, cf. Borraz & al. (2005).

l'action publique. Les évolutions récentes mettent en évidence de nouveaux dispositifs qui intègrent systématiquement un tiers contrôleur, sur la base d'articulations innovantes entre l'intervention publique (la réglementation) et l'auto contrôle par les acteurs du marché, la normalisation en particulier (Ménard & Valceschini, 2005 ; *Food Policy*, 2005 ; Borraz, 2004 ; Lelong & Mallard coord., 2000 ; *Cahiers ESR*, 2000).

Les problèmes posés dans ce nouveau contexte ne sont pas tant soulevés par la présence d'asymétries d'information que par l'émergence d'une incertitude partagée. On sort ainsi du cadre *bayésien* généralement adopté par la théorie économique, dans lequel l'information, si elle n'est pas disponible, le sera systématiquement à un instant donné. L'analyse envisage des situations caractérisées par une méconnaissance partagée des caractéristiques qualitatives en question. Cette situation caractérise bien souvent les problèmes rencontrés pour la mise sur le marché de produits innovants, que l'innovation soit attachée au processus de production ou directement au produit (question de l'innocuité à long terme). L'analyse se positionne alors dans les univers controversés (Godard, 1993 ; Lupton, 2005).

Un autre versant de cette problématique est celui de la responsabilité. Comment le jugement de la qualité est-il intégré dans les modèles juridiques qui définissent la responsabilité du fait des produits ? (Kirat, 2003). Pour déterminer a priori cette responsabilité, il faut pouvoir identifier la qualité et ses responsables, ce qui ne va pas de soi quand le produit circule (de facto la production est collective) ou quand la connaissance sur le produit n'est pas complète (que l'on songe aux controverses autour des produits génétiquement modifiés). D'une manière générale, dans l'élaboration des normes et règlements, ce n'est pas tant la défense des intérêts du consommateur qui est prise en considération (sa protection contre les fraudes ou les falsifications), que l'existence de l'activité commerciale (la loyauté des transactions et de la concurrence). Ce n'est qu'au cours des trois dernières décennies et notamment dans le cadre de la construction du marché unique européen, qu'émerge une « qualité de sécurité » clairement distincte de la qualité en jeu dans les relations marchandes (Serverin, 2003). C'est la figure du consommateur comme acteur de la qualité qui est ainsi mise en avant.

1.6. La qualité du consommateur

De nombreux travaux, en économie et en sociologie de la consommation, ont cherché à mesurer le comportement, la satisfaction ou la perception des consommateurs vis à vis de la qualité des produits, de l'information sur la qualité ou de la signalisation de la qualité¹³. En la matière, l'analyse sensorielle et l'économie expérimentale comptent parmi les méthodes « en pointe ». De leur côté les sociologues se sont interrogés sur la perception des risques des consommateurs et sur les catégories de consommateurs les plus exposées aux risques sanitaires et nutritionnels. Au-delà de leur grande diversité, ces approches reposent souvent sur l'hypothèse que les qualités objectivées (par exemple par des signaux : marque, labels, emballage, norme...),

¹³ Cf. les nombreuses communications in Blogoswski & al. ed., (2005).

peuvent être directement perçues et évaluées par les consommateurs et ainsi donner lieu à un choix.

A l'opposé, d'autres approches déjà citées (cf. paragraphe 1.2), insistent sur les opérations de qualification réalisées par l'ensemble des acteurs économiques et politiques. On note cependant que dans cette boucle d'observation, une entité essentielle a été occultée : le consommateur. Les travaux de G. Teil (2005) sur les opérations de qualification réalisées par les consommateurs de vins de qualité et ceux de S. Dubuisson-Quellier (2003) sur les opérations de choix en situation d'achat, réparent cet oubli. Ils montrent que les qualités des produits sont susceptibles d'être renégociées et réévaluées par les consommateurs dans les interactions concrètes qu'ils ont avec les produits et les signaux de qualité. Les auteurs soulignent que ces interactions sont souvent médiatisées par des « professionnels du marché » qui élaborent eux-aussi leurs propres « dispositifs de jugement » (Karpik, 2007) avec lesquels les consommateurs doivent compter.

2. L'émergence d'une nouvelle norme de qualité alimentaire : la santé

Une nouvelle figure du client est apparue, qui oriente ses dispositions à agir/choisir vers un nouveau registre de valeurs liées à la consommation (Chatriot & al., 2004 ; Chessel & Cochoy, 2004). Parmi ces valeurs, la « santé » prend une place primordiale. Il semble que les consommateurs cherchent des corrélations entre nutrition, hygiène de vie et santé, autrement dit la « diététique thérapeutique ».

2.1. Stratégies industrielles et politiques publiques : les enjeux de la norme santé

A l'attention portée aux liens entre alimentation et santé, les industriels répondent par une segmentation croissante du marché sur la base de caractéristiques nutritionnelles des produits (Guillon & Willequet, 2002 ; Kitous, 2003). Aliments « fonctionnels », compléments alimentaires, aliments « minceur », sont désormais présents dans les rayons de tous les distributeurs. Par ailleurs, dans de nombreux pays sont mises en place des politiques nutritionnelles appuyées sur des campagnes médiatiques portant sur des messages simples (ayant la forme d'allégations), relayées parfois par des acteurs économiques utilisant aussi des équivalents d'allégations.

Pour les grandes entreprises agroalimentaires, l'allégation santé pourrait être une manière de redonner une identité et du sens à leurs produits, devenus selon l'expression de C. Fischler (2001), des OCNI¹⁴. Plus globalement, alors qu'en matière de qualité, le système agroalimentaire s'est construit sur la référence à l'origine, la référence à la santé peut être de

¹⁴ Objets comestibles non identifiés

nature à reconfigurer toute la sphère de l'offre alimentaire. L'enjeu n'est pas seulement concurrentiel, il est sociétal. Il concerne le passage d'une logique d'alimentation-plaisir (ensemble de représentations qui constituent le « modèle culinaire ») ,à une logique d'équilibre nutritionnel fondé sur le partage d'informations pertinentes (allégations nutritionnelles).

Avec le développement des allégations nutritionnelles, la santé publique semble être entrée dans le secteur marchand, au sens où sa définition ne relève plus strictement d'objectifs et d'instruments du régulateur public, mais aussi de l'activité de standardisation que génère le marché, « spontanément » au niveau des entreprises ou au travers d'organismes de normalisation (Iso, Afnor, etc.). Ces évolutions peuvent aussi exacerber des contradictions : les acteurs économiques valorisant essentiellement des aliments à travers des nutriments, les pouvoirs publics ayant davantage une approche par grandes catégories d'aliments et pour un régime global équilibré.

Apparaît un corps de normes juridiques (règles de droit), scientifiques (recommandations nutritionnelles) et économiques (standards industriels) qui concourent à la formation d'une nouvelle identité des produits alimentaires. Elles se traduisent, notamment, par la catégorisation formelle (juridique et scientifique) des allégations nutritionnelles et des aliments fonctionnels.

La réglementation sur les allégations nutritionnelles et les aliments fonctionnels, normalise le lien entre aliment et santé au travers de catégories formelles qui encadrent les stratégies des acteurs industriels. Comment sont construites ces catégories ? Sont-elles le fondement d'une nouvelle identité des produits alimentaires ? Cette construction a lieu dans les instances où s'élaborent la réglementation et les standards industriels. Elle renvoie donc à l'analyse des politiques publiques aussi bien qu'à celle des stratégies d'innovation (modification des caractéristiques du produit par l'industriel) et de signalisation des industriels.

Dans le domaine de la consommation, la référence à la santé et à la nutrition fait-elle émerger de nouveaux comportements individuels (achat et alimentation), qui convergeraient vers une nouvelle norme de consommation ? Si tel est le cas, comment évaluer, voire s'assurer, que cette norme est en cohérence avec les objectifs collectifs de santé publique ?

2.2. De nouveaux fronts de recherche sur la qualité

Un champ de recherche s'est ouvert, qui porte sur la convergence des préférences subjectives des consommateurs et des caractéristiques objectivées des produits en matière nutritionnelle. Il s'agit d'analyser l'émergence d'une nouvelle norme de qualité sur les marchés alimentaires : la référence à la santé. Il recouvre quatre grands enjeux.

Le premier enjeu concerne la compréhension des interactions entre les différentes sphères d'élaboration des normes au niveau de l'organisation de l'offre ; en particulier, l'articulation entre régulation publique et régulation par les acteurs économiques eux-mêmes des normes de qualité, en considérant le rôle majeur des sciences de la nutrition dans la production des connaissances scientifiques nécessaires à la construction des normes.

Le deuxième enjeu concerne la construction d'une nouvelle norme sociale de consommation. Il s'agit de comprendre la formation et le fonctionnement des équipements cognitifs qui ouvrent aux consommateurs l'univers complexe de la connaissance des produits et, en retour, permettent aux offreurs sinon d'entrer dans le secret des préférences des consommateurs, en tous cas de les satisfaire par une action sur les caractéristiques des produits ou sur l'information délivrée.

Le troisième grand enjeu est de concevoir et de tester une méthode de classification des consommateurs intégrant la dimension cognitive des dispositifs informationnels et les apports des sciences de la nutrition. L'enjeu est une meilleure identification des populations-cible concernant les allégations et les politiques publiques en matière de nutrition.

Le quatrième enjeu majeur est la compréhension de la dualité des croyances, individuelles et collectives. Il s'agit de mettre en place un dispositif de recherche qui prenne en compte les interactions entre l'offre et la demande. Par leur rôle notamment comme source de communication et d'information, les industriels et les distributeurs constituent une cible pour la recherche car ils pourraient être à l'origine d'une nouvelle combinaison de produits qui mêle « plaisir » et « nutrition » et qui ainsi, toucherait une part plus grande de consommateurs qui ne sont pas prêts à abandonner les plaisirs que peuvent susciter l'alimentation dans le souci d'une préservation de leur capital santé. Enfin, parce que la question des allégations nutritionnelles a des enjeux de santé publique, les scientifiques légitimes dans ce domaine (chercheurs et nutritionnistes) forment eux-aussi une cible privilégiée. Chaque acteur de la chaîne alimentaire contribue à déterminer l'univers des consommations alimentaires par les choix qui pèsent sur son comportement. Ces logiques d'action ne sont en rien désorganisées mais répondent à des structures sous-jacentes, en partie collectives, qui participent d'un système sociocognitif complexe de construction de l'offre et de la demande. Son analyse est importante pour comprendre comment mettre en place des leviers d'action efficaces ayant pour objectif l'équilibre alimentaire. Par exemple, comprendre pourquoi les consommateurs semblent si peu faire le rapport entre l'information présente sur les emballages et leurs attentes d'équilibre nutritionnel.

Conclusion

L'émergence de la santé comme nouvelle norme de qualité alimentaire, renforce la nécessité de prendre un peu de recul par rapport à l'hypothèse fondatrice de « l'économie de la qualité » de L. Karpik. L'analyse des situations de crise sanitaire des aliments, indique que la notion d'incertitude sur les produits ne permet pas de rendre compte de certains phénomènes à l'œuvre : les aliments ne sont plus seulement des produits considérés comme incertains pour un type particulier d'acteurs, ils sont aussi controversés, mis au centre des débats publics et font l'objet de définitions nouvelles par des acteurs aussi hétérogènes que les professionnels de la grande distribution, les experts de la sécurité sanitaire des aliments, les consommateurs et leurs divers porte-paroles, les juristes et les pouvoirs publics. Les situations de crise que l'on a connu

ces dernières années, ainsi que les « nouveaux instruments de l'action publique » mis en place pour tenter de les maîtriser, participent aussi des nouvelles formes de compétition autour de biens différenciés et des nouvelles formes d'organisation et de compétition des marchés. Nous suggérons l'idée que le développement de la santé comme norme de qualité des aliments, va amplifier ce phénomène.

Références bibliographiques

- Akerlof G. A., 1970. The market for 'lemons' : quality uncertainty and the market mechanism, *Quarterly Journal of Economics*, vol. 84, (3), p. 488-500.
- Allaire G., 2002. L'économie de la qualité, en ses territoires, ses secteurs et ses mythes, *Géographie, Economie et Société*, vol. 4, (2), p. 155-180.
- Allaire G., Boyer R. (éds.), 1995. *La grande transformation de l'agriculture : lectures conventionnalistes et régulationnistes*, Paris, Inra-Economica, 444 p.
- Barrey S., 2004. *Le travail marchand dans la grande distribution alimentaire. La définition des relations marchandes*, Thèse pour le doctorat de sociologie, CERTOP, Université de Toulouse-Le Mirail, 379 p.
- Barrey S., Cochoy F., Dubuisson-Quellier S., 2000. Designer, packager, merchandiser : trois professionnels pour une même scène marchande, *Sociologie du Travail*, vol. 42, (3), p. 457-482.
- Béranger C., Valceschini E. (coords.), 1999. *Qualité des produits liée à leur origine*, Paris, Inra-Sad, Dadp, 290 p.
- Bérard L., Hirczak M., Marchenay P., Mollard A., Pecqueur B., 2006. Complexité patrimoniale et territoire : le panier de biens en Bresse, *Economies et Sociétés, Série "Systèmes agroalimentaires" A.G.*, vol. 28, (5), p. 633-647.
- Bérard L., Marchenay P., 2004. Les produits de terroirs. Entre cultures et règlements, Paris, Cnrs Editions, 229 p.
- Bergès-Sennou F., Waterson M., 2005. Private labels as experience goods, *Journal of Agricultural and Food Industrial Organization*, vol 3, (2), p. 1-17.
- Bergès Sennou F., Bontems P., Réquillart V., 2004. Economics of private labels: a survey of literature, *Journal of Agricultural and Food Industrial Organization*, vol 2, (1), p. 1-23.
- Besançon J., Borraz O., Grandélément-Chaffy C., 2004. *La sécurité alimentaire en crise. Les crises Coca-Cola et Listeria de 1999-2000*, Paris, L'Harmattan, 306 p.
- Blogoswski A., Lagrange L., Valceschini E. (coords.), 2005. *Au nom de la qualité. Quelles qualités demain, pour quelles demandes ?* Actes du colloque SFER-Enita, Clermont-Ferrand, 05-06/10/2005, 557 p.

- Boisard P., Letablier M.-T., 1987. Le camembert normand ou normé. Deux modèles de production dans l'industrie fromagère, *Cahiers du Centre de l'Emploi « Entreprises et produits »*, Paris, PUF, 30, p.1-30.
- Bontems P., Monier-Dilhan S., Réquillard V., 1999. Strategic effects of private labels, *European Review of Agricultural Economics*, vol. 26, (2), p.147-165.
- Borraz O., Gilbert C., Joly P.-B., 2005. Risques, crises, et incertitudes : pour une analyse critique, *Cahiers du GIS « Risques Collectifs et Situations de Crise »*, 3, 257 p.
- Borraz O., 2004. Les normes, instruments dépolitisés de l'action publique, in Lascoumes P., Le Galès P. (dir.), *Gouverner par les instruments*. Paris, Les Presses de Sciences Po., p. 123-161.
- Callon M., Méadel C., Rabeharisoa V., 2000. L'économie des qualités, *Politix*, 13, p. 211-239.
- Casabianca F., Valceschini E. (coords.), 1996. *La qualité dans l'Agro-alimentaire : émergence d'un champ de recherches*, Paris, Inra-Sad, Rapport final de l'AIP « La construction sociale de la qualité », 344 p.
- Chatriot A., Chessel M.-E., Hilton M. (dir.), 2004. *Au nom du consommateur. Consommation et politique en Europe et aux Etats-Unis au XX^e siècle*, Paris, La Découverte, 424 p.
- Chessel M.-E., Cochoy F. (coords.), 2004. Marché et politique. Autour de la consommation engagée, *Sciences de la Société*, 62, 251 p.
- Cochoy F., 2002. Une petite histoire du client, ou la progressive normalisation du marché et de l'organisation, *Sociologie du travail*, vol. 44, (3), p. 357-380.
- Cochoy F., Dubuisson-Quellier S., 2000, Les professionnels du marché, vers une sociologie du travail marchand, *Sociologie du travail*, vol. 42, (3), 359-368.
- Cochoy F., De Terssac G., 1999. Les enjeux organisationnels de la qualité, *Sciences de la Société*, 46, p. 3-18.
- Codron J.-M., Giraud-Héraud E., Soler L.-G., 2005. Nouvelles stratégies de la grande distribution dans le secteur alimentaire, *Revue Française de Marketing*, 203, p. 83-94.
- Codron J.-M., Sterns P., Busch L. (coords.). Questions de normes agro-alimentaires dans le contexte de globalisation, *Cahiers d'Economie et de Sociologie Rurales*, 2000, 55/56, p. 45-138.
- Coestier B., Marette S., 2004. *Economie de la qualité*. Paris, La Découverte, 127 p.
- De Fontguyon G., Giraud-Héraud E., Rouached L., Soler L.-G., 2003. Qualité des produits alimentaires et marques de filières, *Sociologie du travail*, vol. 45, (1), 2003, p. 77-94.
- De Sainte Marie C., Prost J.-A., Casabianca F., Casalta E., 1995. La construction sociale de la qualité. Enjeux autour de l'Appellation d'Origine Contrôlée « Brocciu Corse », in Nicolas F., Valceschini E., *Agro-alimentaire : une économie de la qualité*. Paris, Inra-Economica, p.185-197.
- Desrosières A., Thévenot L., 1988. *Les catégories socioprofessionnelles*, Paris, La Découverte, 125 p.

- Dubuisson-Quellier S., 2003. Goûts des produits et goûts des consommateurs. La pluralité des épreuves de qualification dans la mise en marché des produits alimentaires, *in* Dubuisson-Quellier S., Neuville J.-P. (éds.), *Juger pour échanger. Vers une économie des jugements*, Paris, Inra Edition, p. 47-74.
- Dubuisson S., Neuville J.-P. (éds.), 2003. *Juger pour échanger. Vers une économie des jugements*, Paris, Inra Editions, 239 p.
- Eymard-Duvernay F., 1986. La qualification des produits, *in* Salais R., Thévenot L. (éds.), *Le travail : marchés, règles, conventions*. Paris, Insee-Economica, p. 239-247.
- Fischler C. 2001. *L'Homnivore*. Paris, Odile Jacob, 440 p.
- Henson S., Reardon T., 2005. implications for food policy, and agri-food systems, *Food Policy*, vol. 30, (3), p. 241-253.
- Fraenkel B., 2001. La résistible ascension de l'écrit au travail, *in* Borzeix A., Fraenkel B. (éds.), *Langage et travail. Communication, cognition, action*. Paris, Cnrs, p. 113-142.
- Godard O., 1993. Stratégies industrielles et conventions d'environnement : de l'univers stabilisé aux univers controversés, *INSEE Méthodes*, 39/40, p. 145-174.
- Guillon F., Willequet F., 2002. Les aliments santé : marché porteur ou bulle marketing, *in* Club DEMETER, *DEMETER 2003. Economie et Stratégies agricoles*, Paris, Armand Colin, p. 13-60.
- Hassan D., Monier-Dilhan S., 2002. Signes de qualité et qualité des signes : une application au marché du camembert, *Cahiers d'économie et de sociologie rurales*, 65, p. 23-36.
- Hatchuel A., Weil B., 1992. *L'expert et le système*, Paris, Economica, 263 p.
- Hatchuel A., 1995. Les marchés à prescripteurs, *in* Jacob A., Vérin H., *L'inscription sociale du marché*. Paris, L'Harmattan, p. 203-224.
- Hirczak M, Mollard A, Différenciation par la qualité et le territoire versus coordination sectorielle : conflit ou compromis ? L'exemple de la Bresse [en ligne], 2005, *Ruralia*, 16/17, 22 p., <http://ruralia.revues.org/document1081.html> (page consultée le 15/05:2007/).
- Huiban J.-P., 1995. La qualité du facteur travail et son efficacité productive, *in* Nicolas F., Valceschini E., *Agro-alimentaire : une économie de la qualité*. Paris, Inra-Economica, p. 321-333.
- Karpik L., 2007. *L'économie des singularités*, Paris, Gallimard, 373 p.
- Karpik L., 1989. L'économie de la qualité, *Revue Française de Sociologie*, vol. 30, (2), p.187-210.
- Kirat T., 2003. La responsabilité du fait des produits et l'appréhension judiciaire de la qualité des biens. Eléments sur le cas américain, *in* Stanziani A (dir.), *La qualité des produits en France (XVIIIè-XXè siècles)*. Paris, Belin, p. 217-240.
- Kitous B., 2003. *Alicaments : enjeux et scénarios*, Rennes, Ed. de l'Ecole Nationale de la Santé Publique, 248 p.

- Lagrange L., Valceschini E. (éds), 2000. Les signes officiels de qualité : efficacité, politique et gouvernance, *Economie Rurale*, 258, 144 p.
- Lascoumes P., Le Galès P. (dir.), 2004. *Gouverner par les instruments*, Paris, Les Presses de Science Po, 370 p.
- Lelong B., Mallard A. (coords.), 2000. La fabrication des normes, *Réseaux*, vol. 18, (102), 255 p.
- Letablier M.-T., 2000. La logique du lieu dans la spécification des produits référés à l'origine, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 3, p. 475-487.
- Louppe P. 1999. Le management de la qualité dans l'industrie automobile. Figures de la coordination clients-fournisseurs, *Sciences de la Société*, 46, p. 135-152.
- Lupton S., 2005. Shared quality uncertainty and the introduction of indeterminate goods, *Cambridge Journal of Economics*, vol. 29, (3), p. 399-421.
- Maïzi P., De Sainte Marie C., Geslin P., Muchnik J., Sautier D. (éds.) 2001. Systèmes agroalimentaires localisés. Terroirs, savoir-faire, innovations, *Etudes et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement*, 32, 215 p.
- Marette S., Crespi J., Schiavina A., 1999. The role of common labelling in a context of asymmetric information, *European Review of Agricultural Economics*, 26, (2), p. 167-178.
- Mazé A., 2002. Retailers' branding strategies : contract design, organisational change and learning, *Journal on Chain and Network Science*, vol. 2, (1), p. 33-45.
- Ménard C., Valceschini E., 2005. News institutions for governing the agrifood industry, *European Review of Agricultural Economics*, vol 32, (3), p. 421-440.
- Midler C., 1993. *L'auto qui n'existait pas, management des projets et transformation de l'entreprise*, Paris, InterEditions, 215 p.
- Mispelblom Beyer F., 1999. Langages et stratégies au travail saisis par les normes d'assurance qualité, *Sociologie du travail*, vol. 41, (4), p. 235-254.
- Mormont M., Van Huylenbroeck G. (dir.), 2001. *A la recherche de la qualité. Analyses socioéconomiques sur les nouvelles filières agro_alimentaires*, Les Editions de l'Université de Liège, 200 p.
- Musselin C., Paradeise C., 2002. Le concept de qualité : où en sommes-nous ? *Sociologie du travail*, vol. 44, (2), p. 255-260.
- Neuville J.-P., 1998. La tentation opportuniste. Figures et dynamique de la coopération interindividuelle dans le partenariat industriel, *Revue Française de Sociologie*, vol. 39, (1), p. 71-103.
- Nicolas F., Valceschini E. (éds.), 1995. *Agro-alimentaire : une économie de la qualité*, Paris, Inra-Economica, 433p.

- Orléan A., 1991. Logique walrassienne et incertitude qualitative. Des travaux d'Akerlof et Stiglitz aux conventions de qualité, *Economies et Sociétés, Série PE, Histoire de la pensée économique, Oeconomica*, 14, p. 137-160.
- Pecqueur B., 2001. Qualité des biens et développement territorial : l'hypothèse du panier de biens et de services territorialisés, *Economie rurale*, 261, p. 37-49.
- Perrier-Cornet P., Sylvander B., 2000. Firmes, coordination et territorialité. Une lecture économique de la diversité des filières d'appellation d'origine, *Economie rurale*, 258, p.79-89.
- Raynaud E., Sauvée L., Valceschini E., 2005. Alignment between quality enforcement devices and governance structures in the agro-food vertical chains, *Journal of Management and Governance*, vol. 9, (1), p. 47-77.
- Raynaud E., Sauvée L., 2000. Signes collectifs de qualité et structures de gouvernance, *Economie Rurale*, 258, p. 101-112.
- Ravix J.-T., Romani P.-M. (dir.), 1996. Normalisation et organisation de l'industrie, *Revue d'Economie Industrielle*, vol. 75, (1), 310 p.
- Rot G., 1998. Autocontrôle, traçabilité, responsabilité, *Sociologie du travail*, vol. 40, (1), p. 5-20.
- Ruffieux B., Valceschini E., 1996. Biens d'origine et compétence des consommateurs : les enjeux de la normalisation dans l'agro-alimentaire, *Revue d'Economie Industrielle*, vol. 75, (1), p.133-146.
- Sauvée L., Valceschini E., 2003. Agro-alimentaire : la qualité au cœur des relations entre agriculteurs, industriels et distributeurs, in Club DEMETER, *DEMETER 2004. Economie et stratégies agricoles*, Paris, Armand Colin, p.181-226.
- Segrestin D., 1997. Les entreprises à l'épreuve des normes de marché, *Revue Française de Sociologie*, vol. 38, (3), p.553-585.
- Segrestin D., 1996. La normalisation de la qualité et l'évolution de la relation de production, *Revue d'Economie Industrielle*, vol. 75, (1), p. 291-307.
- Serverin E., 2003. La sécurité des produits sur la scène juridique, in Stanziani A. (dir.), *La qualité des produits en France (XVIIIè-XXè siècles)*. Paris, Belin, p.241-270.
- Stanziani A., 2005. *Histoire de la qualité alimentaire*, Paris, Le Seuil, 444 p.
- Stanziani A. (dir.), 2003. *La qualité des produits en France (XVIIIè-XXè siècles)*, Paris, Belin, 345 p.
- Sylvander B., Barjolle D., Arfini F. (coords.), 2000. The socio-economics of origin labelled products in agro-food supply chains : spatial, Institutional and co-ordination aspects. *Actes et Communications INRA*, vol.17, (1-2), 866 p.
- Teil G. (dir.), 2005. Les opérations marchandes. Pourquoi et comment les produits satisfont les consommateurs, *Economie rurale*, 286/287, 111 p.

Torre A, 2002. Les AOC sont-elles des Clubs ? Réflexions sur les conditions de l'action collective localisée, entre coopération et règles formelles, *Revue d'Economie Industrielle*, vol. 100, (3), p. 39-62.

Thévenot L., 1986. Les investissements de forme, *Cahiers du Centre d'Etudes de l'Emploi, Conventions Economiques*, 29, p. 188-222.

Valceschini E., Mazé A., 2000. La politique de la qualité agro-alimentaire dans le contexte international, *Economie rurale*, 258, p. 30-41.

Valceschini E., 1993. La qualité des produits agricoles et alimentaires dans le Marché unique européen. L'épreuve de la concurrence et de la confiance, in Club DEMETER. *DEMETER 93. Economie et stratégies agricoles*, Paris, Armand Colin, p. 19-162.